



Aux services cantonaux du cadastre

Numéro de dossier: 511.36
Dossier traité par: Christian Grütter
Wabern, le 20 novembre 2023

MO-Express n° 2023 / 10

Modèle de géodonnées DMAV version 1.0: choix des cantons pilotes

Mesdames, Messieurs,

Dans le MO-Express 2023 / 04 du 14 juillet 2023, nous avons invité les services cantonaux du cadastre à nous proposer des projets pilotes pour DMAV version 1.0 avant le 29 septembre 2023. C'est avec grande satisfaction que nous avons enregistré 13 propositions.

Après avoir analysé les conditions d'adéquation de chacun de ces cantons avec le rôle de canton pilote, le service spécialisé Direction fédérale des mensurations cadastrales (service spécialisé de la Confédération) a décidé de confier des projets pilotes pour DMAV version 1.0 aux cantons suivants:

Argovie avec 29 communes sur AutoCAD MAP 3D et ESRI/ArcGIS

Appenzell Rhodes-Intérieures avec 5 communes (canton entier) sur ESRI/ArcGIS

Berne avec 16 communes sur AutoCAD MAP 3D, ESRI/ArcGIS et GEOS Pro

Fribourg avec 127 communes (canton entier) sur AutoCAD MAP 3D

Genève avec 45 communes (canton entier) sur ESRI/ArcGIS

Saint-Gall avec 15 communes sur AutoCAD MAP 3D, ESRI/ArcGIS et GEOS Pro

Soleure avec 13 communes sur ESRI/ArcGIS, rmData et Opensource

Uri avec 19 communes (canton entier) sur ESRI/ArcGIS

Zoug avec 11 communes (canton entier) sur GEOS Pro et Opensource

Les cantons pilotes sont à présent invités à transmettre leur concept de mise en œuvre pour DMAV version 1.0 d'ici au **jeudi 28 mars 2024** au plus tard au service spécialisé de la Confédération (par mail adressé à Christian Grütter, christian.gruetter@swisstopo.ch).



Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Office fédéral de topographie
Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

Office fédéral de topographie
Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable de domaine

Christoph Käser
Responsable de processus mensuration
officielle et du cadastre RDPPF